

valents, de la création d'un rapport de force moins défavorable avec le P.C. et la C.G.T. D'où, la proposition faite par nous (BdR signé Lourson'), de lier ces groupes à notre organisation, éventuellement d'en créer et leur donner (par le moyen, par exemple, d'un bulletin) un moyen d'expression politique, un pôle extérieur facilitant leur intervention syndicale, un lieu de formation et d'éducation politiques, favorisant ainsi enfin la sélection et le recrutement de militants ouvriers pour notre organisation. Ceci impliquant évidemment un contrôle politique de *Rouge* sur les groupes qui lui sont liés. Mais, dans un tel rapport, l'organisation politique ne saurait se substituer aux formes d'organisation ici analysées, qui correspondent à l'état actuel d'une frange du mouvement ouvrier, au niveau de conscience de cette frange. Bien sûr, de nombreux militants de ces groupes pourront (et doivent) passer dans les organisations politiques, tout particulièrement à *Rouge*, mais ce passage ne signifie nullement nécessairement la disparition de toutes les formes d'organisation correspondantes et leur « fusion » au sein de *Rouge*.

Indiquons pour finir que, si nous avons fait ces développements sur le travail ouvrier, ce n'est pas pour revenir une fois de plus, sur le principal axe d'intervention de notre courant, mais surtout parce que nous pensons que la fonction de la ligue ne peut se comprendre en dehors du rapport concret que celle-ci entretiendra avec la classe ouvrière, et qu'au-delà de la ligue, c'est, à chaque étape, l'analyse concrète de ce rapport qui nous permettra, au premier chef, d'appréhender les étapes complexes de la construction du Parti Révolutionnaire.

RIVIÈRE ET CREACH,
mars 1969.

1. Voir brochure n° 8/9.